



AGENCE ORPI BO IMMOBILIER
BARÈME DES HONORAIRES MAXIMUMS
TRANSACTION IMMOBILIÈRE

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES	HONORAIRES VENDEUR TTC	HONORAIRES ACQUÉREUR TTC
JUSQU'À 130 000 €	FORFAIT 4 500 € TTC	FORFAIT 4 500 € TTC
DE 130 001 € À 170 000 €	FORFAIT 5 000 € TTC	FORFAIT 5 000 € TTC
DE 170 001 € À 240 000 €	3,24 %	3,24 %
DE 240 001 € À 350 000 €	2,99 %	2,99 %
DE 350 001 € À 450 000 €	2,74 %	2,74 %
SUPÉRIEUR À 450 001 €	2,49 %	2,49 %

LES HONORAIRES SONT PAYABLES PAR MOITIÉ ENTRE LE VENDEUR ET L'ACQUÉREUR

La délivrance d'une note est obligatoire

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial